

80 000 € pour le vallon du Brunntal

Dans le cadre de son programme national « Patrimoine naturel et biodiversité », la Fondation du patrimoine a sélectionné 8 projets d'éco-rénovation pour une dotation globale de 500 000 €. Parmi eux, le vallon du Brunntal à Ribeauvillé.



Dans le cadre de son programme « Patrimoine naturel et biodiversité », la Fondation du patrimoine récompense 8 lauréats en leur octroyant une dotation globale de 500 000 € sur tout le territoire national.

Il s'agit d'initiatives en matière d'éco-rénovation ou qui permettent la réhabilitation de parcs, de jardins, d'espaces naturels sensibles terrestres et aquatiques et les ouvrages associés. Ceux-ci sont sélectionnés pour leur impact positif sur la biodiversité et la santé des écosystèmes. Ces projets illustrent la diversité et la cohérence des actions que soutient la Fondation du patrimoine pour améliorer et embellir le cadre de vie et protéger le patrimoine national, dans toutes ses acceptations. Depuis 2009, plus de 300 projets de préservation du patrimoine naturel ont été soutenus par la Fondation du patrimoine, notamment grâce au soutien de mécènes. Le programme « Patrimoine naturel et biodiversité » bénéficie notamment du mécénat de Primagaz. En 2022, la Fondation du patrimoine accordera jusqu'à 1 million d'euros au titre du programme « Patrimoine naturel et biodiversité ». Un deuxième appel à projets aura lieu cet automne avec la possibilité de présenter des projets jusqu'au 28 octobre.

Ribeauvillé

Parmi les projets sélectionnés, la protection du vallon sauvage du Brunntal. Porté par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, ce dossier va bénéficier de 80 000 €. Il s'agit de lutter contre les espèces invasives et entamer un programme de restauration des sentiers et terrasses agricoles liées aux trois châteaux de Ribeauvillé.

Le vallon de Brunntal est situé à proximité des trois châteaux de Ribeauvillé. Pendant des siècles, ses flancs ont été cultivés en terrasses pour un usage vivrier. Délaisées au fil du temps, ces terrasses sont aujourd'hui recouvertes d'une forêt où personne n'intervient, l'ancien chemin d'accès aux châteaux disparaît presque sous la végétation. L'endroit est un havre de calme abritant des espèces remarquables telles que le grand corbeau, le pic noir, le pic cendré, la salamandre tachetée, la corneille lisse, le blaireau ou l'amélanchier.

Les murets en pierre sèche, d'intérêt patrimonial et précieux abris pour une riche biodiversité d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, s'effacent sous la végétation. L'ancien sentier disparaît, des espèces envahissantes se propagent et de nombreux déchets et clôtures polluent le vallon.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace a acquis plus de cinq hectares sur ce site. Il entend valoriser l'extraordinaire patrimoine naturel et culturel qu'il comporte : préserver sa biodiversité, restaurer certaines terrasses et faire renaître un sentier historique.

Pour ce faire, il s'agit de supprimer les clôtures, de nettoyer le site et de débarrasser des espèces envahissantes et de remettre en valeur le sentier historique.



Claude Gasser, douze ans au service du patrimoine

Retraité en 2010, Claude Gasser offre depuis une bonne partie de son temps à la Fondation du patrimoine pour laquelle il est **délégué départemental adjoint dans le Haut-Rhin**. En douze ans de bénévolat, le Sundgauvien d'origine a suivi près de 150 projets soutenus par la Fondation et couvert presque l'ensemble des communes du Sundgau.

« Amoureux du patrimoine, attaché à l'histoire et la richesse de la région », comme il se décrit lui-même, Claude Gasser était destiné à œuvrer pour la Fondation du patrimoine à l'issue d'une carrière professionnelle conclue par 16 ans en tant que directeur logistique et immobilier pour un groupe bancaire.

Encouragé par Pierre Goetz, délégué régional de la Fondation du patrimoine pendant 17 ans entre 2004 et 2021, le Riespachois de naissance a sauté le pas dès la retraite. Depuis, il sillonne les routes haut-rhinoises en tant que délégué départemental adjoint à la recherche de projets, qui viennent de plus en plus à lui, ou pour signer des conventions et ainsi lancer des appels à dons. « Ça occupe un tiers de mon temps, mesure-t-il. A mes débuts, la Fondation du patrimoine et ses conventions étaient moins connues et la plupart du temps il fallait nous-mêmes contacter et démarcher les communes ou conseils de fabrique pour proposer notre aide. Maintenant, ce sont eux qui nous sollicitent et nous essayons d'élargir notre travail. »

Si 80% des projets concernent du patrimoine religieux, le septuagénaire cherche à diversifier cela. Pireil pour les communes ciblées et les projets de moindre envergure. « Je suis attaché au Sundgau, mon territoire d'ori-



gine, indique le désormais résident de Village-Neuf, à côté de Saint-Louis. J'ai presque couvert toutes les communes de ce territoire parce qu'il était important pour moi que chacun puisse bénéficier de l'aide de la Fondation du patrimoine, de la plus grande à la plus petite commune. Et il en est de même pour les projets parce que je ne suis pas obnubilé par les gros projets. J'aime beaucoup les petits projets, des petits bijoux parfois méconnus. Parfois des dons proviennent d'Australie, du Canada... Cela aussi me plaît, quand la Fondation du pa-

trimoine permet de dépasser les frontières. Surtout pour les projets qui me tiennent particulièrement à cœur, ceux qui concernent le petit patrimoine rural non protégé. »

Autre fierté de celui qui est également juge consulaire à la Chambre commerciale du tribunal judiciaire de Mulhouse, lorsqu'il voit le travail effectué, en partie, grâce à son investissement bénévole. « Poser une plaque à l'issue des travaux est un moment fort et ensuite il y a une certaine fierté en passant devant des bâtiments pour lesquels j'ai œuvré. Je les contemple différemment »,

indique un délégué entouré de trois autres bénévoles sur le Haut-Rhin.

Ces quatre-là suivent actuellement 26 projets soutenus par la Fondation dans le Haut-Rhin, dont 14 pour Claude Gasser à lui seul, preuve de son bel investissement, presque quotidien, pour la Fondation du Patrimoine depuis douze ans.

Florian Zobenbiehler

Pour plus de renseignements : Fondation du patrimoine/ Délégation Alsace - Tél. : 03 88 22 52 15 - www.fondation-patrimoine.org

Redonner vie à la chapelle Saint-Jean



Attiré par les « petits projets », Claude Gasser a signé avec joie une convention de souscription le 23 mars dernier à la mairie d'Ueberstrass pour la chapelle Saint-Jean, bien moins connue que sa voisine Notre-Dame de Grunenwald. Le montant à attendre n'est « que » de 5 000 € mais le chantier est important pour cette « chapelle chère aux habitants de la commune et promeneurs » comme l'indique le délégué départemental adjoint. « C'est une belle petite chapelle qui a besoin d'une restauration avec un travail

spécifique à la chaux, confie celui qui a grandi à une dizaine de kilomètres de là. Actuellement, la chapelle est fermée au public car elle a subi des actes de malveillance et, aussi, tout simplement parce qu'elle a vieilli. Le projet et la signature de convention doivent permettre de rénover les murs intérieurs, de restaurer les bancs et la porte en bois notamment. »

L'objectif de la Fondation du patrimoine et de la commune d'Ueberstrass étant de rendre accessible cette chapelle pour en faire un lieu de vie.

